PLAN DE GESTION DES 2 RIVES :
ILES DU BEURRE, DE LA CHEVRE ET FORET ALLUVIALE DE GERBEY
2011 – 2015

FICHES ACTIONS :
COORDINATION Secteur 2 Rives



Financeurs :

Syndicat Rhône-Gier

Conception et réalisation :
Centre d'observation de la nature de l'Ile du Beurre
69420 Tupin-et-Semons
http://www.iledubeurre.org
04.74.56.62.62 - accueil@iledubeurre.org

Coordination

0 *METTRE EN ŒUVRE LES MOYENS DE REALISATION DU PLAN*

L’objectif de cet axe est de se donner les moyens d’agir et de mener à bien le plan de gestion du site. Les moyens à mettre en place sont humains et techniques. Ils s’accompagnent de moyens financiers, afin d’avoir une trésorerie viable et des budgets suffisants, équilibrés d’une année sur l’autre, et qui donnent une assise suffisante à la pérennité de la conduite du plan.

AD 01

OBJECTIF DU PLAN DE GESTION : COORDINATION

LA MISE EN ŒUVRE DES MOYENS HUMAINS

PROBLEMATIQUE

Pour accomplir ses missions, l'Ile du Beurre dispose d'une équipe rassemblant des compétences en animation, en gestion du milieu et en suivis écologiques, ainsi qu'en gestion administrative. Elle complète cette équipe par l'intervention ponctuelle de stagiaires de différents niveaux et par des prestations externes pour la réalisation de certains travaux de gestion du milieu ou de suivis environnementaux. Alors que l'équipe comptait une dizaine d'agents au cours du plan précédent, elle a été réduite à 7 agents en 2011.
La mise en oeuvre des moyens humains consiste à adapter l'équipe aux charges de travail prévues dans le plan de gestion et à la compléter, au besoin, de contrats nouveaux ou temporaires et de prestations externes. Elle doit s'accompagner de tout l'environnement de la ressource humaine : recrutements, formation, suivis, gestion courante...
L'enjeu du plan est de satisfaire aux missions prévues de restauration, de protection et de valorisation du site, tout en adaptant les coûts aux restrictions budgetaires.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

COLLEGES COLLECTIVITES	COLLEGES ORGANISMES PRIVES	COLLEGES DES ASSOCIATIONS
Conseil Général du Rhône	Compagnie Nationale du Rhône	FRAPNA
Bernard CATELON (PRESIDENT)	Philippe GENTY Suppl. G. COLLILIEUX	Didier ROUSSE (Secrétaire)
Paul DELORME		suppl. F. RESCHE-RIGON
Charles BRECHARD		
	COLLEGES ADHERENTS INDIVIDUELS	CREN
Conseil Général de l'Isère	Georges GRENOUILLET	Fabien BILLAUD
Erouan BINET		
		Fédération Départementale des pêcheurs du Rhône
PNR du Pilat	Délégués des communes	Pierre-Alexandre AVALLET
Thérèse COROMPT (Trésorière)		
	Tupin et Semons	CORA
Tupin et Semons	Sylvain BERNARD	Vincent GAGET
Henri BELLON (Vice-Président)		
	Condrieu	
Syndicat Rhône-Gier	Thérèse COROMPT	ARDEN
Gérard BANCHET		Samuel BOUFFARD
CAPV		
Lucette GIRARDON-TOURNIER		
Chonas l'Amballan		
Jérôme MAS		

EQUIPE SALARIEE

	DIRECTION	
	Pascal de MONTMORILLON	
	SECRETARIAT	
	Catherine VALLOT	
ANIMATION		GESTION DE MILIEUX NATURELS
Scolaire : Anne CHARVET QUEMIN		Raphael BARLOT
Grand Public : Jérémy DRIEUX		Benjamin COLL
		Didier TURC

OBJECTIFS

- Assurer la présence des **moyens humains** nécessaires à la conduite du plan de gestion, aussi bien par secteur d'activité que par action et aussi bien par l'équipe interne que par des moyens extérieurs (stagiaires, prestataires et partenariats),
- Réaliser un **suivi des missions des agents** pour assurer la cohérence de toutes les actions engagées,
- Permettre une **formation permanente**, garantissant les compétences nécessaires.

DESCRIPTIF

- Définition des fiches de poste et des missions annuelles, estimées en jours de travail,
- Recrutements et gestion des départs éventuels. (Les Indicateurs seront les ETP annuels internes),
- Suivi des agents et stagiaires par des rencontres périodiques et des entretiens annuels pour les volets contractuels,
- Réunions d'équipe hebdomadaires permettant, en partie, d'adapter les missions de chacun aux besoins du plan et de coordonner les activités,
- Valorisation des enregistrements des temps de travaux sur base de données pour la gestion du temps, et l'adaptation du fonctionnement. (La synthèse de ces enregistrements annuels, par action, servira d'indicateur, par rapport au prévisionnel établi),
- Elaboration des plans de formation, organisation et suivis individuels. (Les Indicateurs seront les temps de formation annuels engagés),
- Relations avec les prestataires de services et partenaires comme par exemple les Maisons Familiales (les coûts de prestataires externes serviront d'indicateurs).

Cette action est assurée par le directeur et l'assistante.

CAHIER DES CHARGES

MESURES - ACTIONS	ANNEE(S)	PERIODICITE	PERIODE - DUREE	MAITRISE D'ŒUVRE	RHONE	ISERE	PRESTATAIRE	COUT
AD 01	2011-2015	permanente	30j/an	– Dr	20j / an = 100j	10j / an = 50j		pm
AD 01	2011-2015	permanente	5j/an	– Ass	4j / an = 20j	1j / an = 5j		pm
TOTAUX					120 j	55 j	pm	

Le coût de cette action est intégré aux charges de fonctionnement que l'on retrouve dans les coûts de journée environnés des agents. L'action ne présente pas de charges de prestataires, les honoraires des comptables et services juridiques étant dans les charges de fonctionnement. Il n'est pas prévu non plus de frais d'audit, pour les 5 ans à venir.

PLAN DE FINANCEMENT

AD 02

OBJECTIF DU PLAN DE GESTION : COORDINATION

LA MISE EN ŒUVRE DES MOYENS TECHNIQUES ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS

PROBLEMATIQUE

L'accueil du public suppose un entretien permanent du site comme du bâtiment d'accueil, ainsi que son adaptation réglementaire ; la gestion du milieu nécessite un équipement technique suffisant ; l'animation requiert du matériel d'observation et d'éducation ; l'administration de la structure et la gestion des études ont besoin de matériels informatiques et de logiciels de traitement des données ; la conduite financière réclame des ouvertures de crédits, voire des prêts. C'est pour garantir la mise en oeuvre de tous ces moyens que cette action est inscrite au plan. L'objectif est de garantir l'autonomie et la pérennité d'une structure pour qu'elle puisse assurer les missions définies au plan de gestion. Certains enjeux s'y rattachent, ils concernent la simplification administrative des financements et leur pérennisation quinquennale, la mise en oeuvre des mesures compensatoires de la ViaRhona, la poursuite du projet d'agrandissement du bâtiment, la cession de propriété au Département 69.

OBJECTIFS

- Assurer la **reconnaissance réglementaire** d'un site classé en 2 ENS et en 2 APPB,
- Mettre à disposition de l'équipe les **moyens techniques** nécessaires à la conduite du plan de gestion, poursuivre l'équipement technique du Centre et l'entretenir, y compris le bâtiment d'accueil avec l'adaptation réglementaire d'un établissement recevant du public,
- Assurer le **suivi administratif et financier** de la structure de gestion (dossiers de subvention, trésorerie, budgets, rapports...).

DESCRIPTIF

- Au niveau des moyens techniques :
  - acquisition des moyens techniques pour mener à bien le plan de gestion (GPS, Appareils photo, jumelles, débroussailleuses, barques, logiciels de traitement de l'image...),
  - entretien des matériels en interne et en prestation au besoin,

  (5000 € annuels d'investissements serviront d'indicateur de réalisation).

- Au niveau du bâtiment (entretien) :
  - en assurant les charges locatives correspondantes : peinture, alarme, sécurité...
  - en mobilisant le nouveau propriétaire en cas de réparations et aménagements importants : utilisation de « la grange », remplacement de la porte, suppression de l'ascenseur…

- Au niveau financier :
  - réalisation des dossiers de demande de subvention, de leur suivi, de leurs rapports,
  - suivi de la trésorerie par des budgets de trésorerie prévisionnels semestriels,
  - montage des budgets annuels prévisionnels et suivi périodique des réalisations,
  - négociation financière en 2011 pour le plan de gestion (contrat biodiversité), en 2012 pour la convention de partenariat pluriannuelle,
  - (Les indicateurs financiers annuels seront les budgets, comparés au plan de financement prévisionnel, les résultats et l'évolution des fonds propres.).

- Au niveau de l'association :
  - adaptation des statuts aux conclusions de l'étude juridique de 2010 et intégration de partenaires nouveaux au CA,
  - conduite de la vie associative : AG, CA, Bureaux, relations avec les adhérents et partenaires,
  - analyses stratégiques de positionnement au niveau des partenariats (PnrP, privés…), des types d'actions entreprises (études) et mobilisation correspondante des administrateurs,
  - montage des dossiers de reconnaissances réglementaires (APPB, ERP, RNR...), d'agréments (Académie, Association Environnementale ...) et de partenariat (cession du site, conventions...),
  - (Les indicateurs seront le nombre de réunions associatives, les conventions d'objectifs mises en place et l'agrément d'extension de l'APPB).

Cette action est assurée par le directeur et l'assistante, avec la contribution du chargé de mission Gestion pour les dossiers de reconnaissance réglementaire.

CAHIER DES CHARGES

ACTION	Prestataires	Investissement	Nb jours	Coût en €
Mise en œuvre des moyens techniques administratifs et financiers		25 000 €	50	22 800 €
	TOTAL 2011-2015	25 000 €	50	22 800 €
				47 800 €

Rappel du calcul du coût environné journalier des agents : salaire+charges sociales + charges de structure affectées au prorata des agents (charges de fonctionnement+ temps des administratifs)+intégration des temps non « productifs ». Cela amène un coût journalier qui varie selon les agents autour d'une moyenne de 380 €/jour en 2011. Ces coûts sont indexés à 3% d'augmentation annuelle, pour les années suivantes du plan. Les investissements ne sont pas dans les charges de fonctionnement. La colonne « Prestataire » présente les frais d'études et suivis (Fonctionnement) ou d'acquisition (Investissement)
Pour le Directeur et l'assistante, le coût de réalisation de cette action est intégré aux charges de fonctionnement qui interviennent dans les coûts environnés de journée des agents. L'action présente une charge moyenne d'achats et d'entretien de 5000 € annuels en investissements qui correspondent aux équipements techniques, assurés par divers fournisseurs. Le coût d'agrandissement ou d'aménagement du bâtiment n'a pas été intégré ici.

PLAN DE FINANCEMENT

AERMC	DCESE	DTMP	Dossier Spécifiques	CV°Part.	Total 2011-2015
14340				33460	47800

AD 03

OBJECTIF DU PLAN DE GESTION : COORDINATION

LA CONDUITE DU PLAN DE GESTION

PROBLEMATIQUE

Les administrateurs du site ont entrepris, depuis 2010, de constituer un plan de gestion unique rassemblant celui de l'Ile du Beurre et celui de la forêt alluviale de Gerbey. Il prendra le relais des plans quinquennaux précédents, 3 en rive droite et 1 en rive gauche. Suite aux évaluations de ces derniers plans, le projet actuel a été allégé en nombre d'actions et de suivis, resserré en moyens humains, avec une réduction des interventions de gestion sur le milieu, mais toujours un fort volet d'education à l'environnement et une orientation plus poussée vers l'implication au territoire. Cette conduite du plan devra répondre aux enjeux de concertation entre les deux rives, d'économie de moyens, de valorisation auprès du public des actions entreprises et d'intégration des aménagements actuels (ViaRhona) et potentiels (CFAL, COL).

OBJECTIFS

- Coordonner les secteurs d'intervention : gestion, animation, communication et assurer le suivi régulier des actions, leurs rapports et leur valorisation.
- Animer le comité de pilotage inter-rives du plan de gestion afin d'assurer le lien avec les partenaires techniques et financiers du plan, et d'adapter la conduite du plan.

DESCRIPTIF

- Rencontres techniques par agent et secteurs d'activité ou par thématique et réunions d'équipe hebdomadaires pour partie afin de garantir la réalisation des actions du plan,
- Comités de pilotage de site avec au moins 2 réunions annuelles pour rendus auprès des partenaires et financeurs et adaptation du plan en fonction de son avancement (indicateur de 2 rencontres annuelles),
- Rédaction du bilan du plan de gestion en 2015, avec l'aide d'un bureau d'étude extérieur.

Cette action est assurée par le directeur et le chargé de mission gestion des milieux et patrimoine naturel avec les contributions des agents en fonction des dossiers.

CAHIER DES CHARGES

ACTION	Prestataires	Coût prestataire	Nb jours	Coût en €
La conduite du plan de gestion		15 000 €	330	175 600 €
	TOTAL 2011-2015	15 000 €	330	175 600 €
				190 600 €

PLAN DE FINANCEMENT

AERMC	DCESE	DTMP	Dossier Spécifiques	CV°Part.	Total 2011-2015
66732	95300			28568	190600